

Extrait du ACADÉMIE DE LYON

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/sbssa/spip.php?article806>

Création du nouveau CAP BOULANGER - Spécialité boulanger

- Actualités -



Date de mise en ligne : samedi 29 mars 2014

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

Mise en oeuvre dès la rentrée 2014 - première session d'examen juin 2016

La dernière session d'examen de la spécialité de certificat d'aptitude professionnelle boulanger organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2002 aura lieu en 2015. À l'issue de cette dernière session, l'arrêté du 31 juillet 2002 est abrogé.

Arrêté du 21-2-2014 paru au J.O. du 8-3-2014 et au BOEN n° 13 du 27 mars 2014

Quelques documents :

